

ORIENTATION FIN DE 3EME - 1^{re} étape

jeudi 12 mars 2020, par [BARBIER Patricia](#)

Mise en place des téléservices pour les familles et saisie des intentions d'orientation

Les familles des élèves de 3^e vont devoir se prononcer sur les intentions d'orientation de vos enfants : 2nde générale et technologique - 2nde professionnelle - 1^{re} année de CAP.

Votre choix sera exprimé par ordre de préférence (1, 2, 3)

Le conseil de classe émettra un avis qui vous guidera vers le choix définitif qui se fera au 3^e trimestre.

L'Education Nationale met en place dès cette année le téléservice à disposition des familles pour exprimer ce choix.

Pour cela un identifiant et un mot de passe ont été remis à votre enfant, il vous permettra d'accéder à votre compte pour saisir le choix d'orientation. Un seul dossier peut être établi donc un seul des parents se connecte pour saisir le choix d'orientation.

Conservez bien cet identifiant et votre mot de passe qui vous serviront début juillet pour l'inscription en lycée de votre enfant.

Ci-joint le flyer distribué à chacun de vos enfants pour vous guider dans votre saisie.

Une fiche navette sera malgré tout remise à votre enfant car la signature des parents est obligatoire.

Les professeurs principaux et l'administration du collège restent à votre disposition pour de plus amples renseignements.